



Mai 2015 – n° 05



Peinture de Mr Yves Fernandes.
Exposition « Les talents cachés » Viterne Mars 2015.

Joliment nommé auparavant floréal et prairial dans le calendrier républicain, voici le mois de mai et ses gazouillis. Au programme des beaux jours qui reviennent, bricolage, jardinage, arrosage, grand ménage... mais trêve de bavardage pour un arrivage d'informations locales.

**ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 AVRIL 2015**

- Approbation du **compte de gestion** de la commune pour l'exercice 2014.
 - Approbation du **compte administratif** 2014 :

Recettes :	1 339 553.90 €
Dépenses :	1 124 048.67 €
Excédent :	215 505.23 €
 - Affectation des **résultats** 2014 avec :
 - un excédent cumulé de fonctionnement d'un montant de 258 146.44 €
 - un excédent cumulé en investissement d'un montant de 387 872.78 €
 - Fixation du **budget primitif** 2015 :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	673 946.44 €	560 149.57 €
Dépenses	673 946.44 €	560 149.57 €
 - Fixation des **taux d'imposition des taxes locales** pour 2015 :

Taxe d'habitation 11,18 % - Taxe foncier bâti 13,11 % - Taxe foncier non bâti 13,38 %

A noter que ces taux restent inchangés par rapport à 2014, la municipalité ayant fait le choix et l'effort pour cette année de ne pas augmenter la fiscalité, contrairement à la majorité des communes.
 - Attribution des **subventions** 2015 aux associations et organismes.
 - Programmation des **travaux en forêt** communale pour 2015 :

Compte tenu des contraintes budgétaires et sur avis de la Commission Ressources Forestières, il est prévu une restriction au cloisonnement d'exploitation avec l'ouverture de la parcelle 1i et la maintenance des parcelles 5-6-14-42-61 et 62t, ce qui représente une économie de 12 600 € sur les travaux préconisés initialement par l'ONF (18 690 €).

A signaler une baisse constante et régulière du nombre d'affouagistes à 175 (185 en 2014).
 - Mise à disposition à titre gracieux des **bancs, tables et chapiteaux** de la municipalité pour les habitants et les associations de Viterne, avec possibilité de transport sur demande, et signature d'un bon de sortie.
- Si l'utilisation est à but commercial, une participation vous sera demandée :
1 €/banc – 2 €/table – 5 €/chapiteau
- Modification des **statuts** de la CCMM.

ZOOM FINANCES
par Mr Jean-Paul MAUROY
1^{er} Adjoint délégué aux Finances

La présente étude porte sur les exercices 2012 à 2014.
Les données proviennent du budget principal de la commune.
Les données chiffrées retenues sont issues des comptes de gestion et des fiches de situation financière des exercices étudiés.
La commune fait partie de la CCMM et à ce titre perçoit un reversement de fiscalité de 9300 € /an.
La commune a un budget rattaché CCAS.

DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les **dépenses de fonctionnement** se répartissent surtout entre les dépenses de :

- Personnel (32%)
- Les dépenses à caractère général (57%)

Les plus gros postes d'augmentation concernent les dépenses suivantes :
Entretien réseau, entretien bois et forêts, électricité, combustibles et frais de gardiennage.

Les **recettes de fonctionnement** sont réparties entre :

- Ressources fiscales 40%
- DGF et autres dotations 30% (-8 % de 2014)
- Autres produits 30 %, avec sur ces dernières un poste fluctuant qui est la vente de bois.

L'**endettement** est de 418 609 € au 31/12/2014.

Sa répartition :

- | | | | |
|----------------------------|----------|---------------|------------|
| ● Clocher communal | 9 080€ | fin d'emprunt | 25/12/2015 |
| ● Logements communaux | 219 049€ | | 31/08/2027 |
| ● Réfection rue Jeandidier | 190 480€ | | 01/05/2035 |

PRINCIPAUX CONSTATS

La capacité d'autofinancement nette (**CAF**) est négative depuis 2010. De ce fait, l'autofinancement des investissements est assuré en puisant dans le **fonds de roulement**.

Le niveau élevé des charges de fonctionnement (622 713 € en 2014) s'explique par des dépenses élevées en achats de charges externes (336 195 €). C'est sur cet axe d'amélioration (-20%) que nous concentrons nos efforts sur l'année 2015.

Qu'est-ce que la CAF ? La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent des produits réels de fonctionnement sur les charges réelles de fonctionnement. La CAF permet de couvrir tout ou partie des dépenses réelles d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...).

Qu'est-ce que le Fonds de Roulement ? Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et réserves, les subventions d'investissements, les amortissements et provisions, les dettes financières à moyen long terme) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation).

Cette différence correspond, en comptabilité budgétaire, à la somme des excédents définitifs que la commune a dégagée au cours du temps.

Pour Viterne, le fonds de roulement est passé de 722 000 € en 2010 à 300 000 € en 2014.

➤ **Rue Jeandidier Brigeot** (suite Gazettes n° 3 et 4)

- La réalisation des enrobés s'est terminée lundi 27 avril (voirie), l'ensemble des travaux s'est déroulé de façon satisfaisante.
- Nous avons pu réaliser quelques travaux supplémentaires, non prévus dans le projet initial (nouveaux enrobés Place du Général Leclerc et, à l'autre extrémité de la rue, le raccordement dans de bonnes conditions des caniveaux et enrobés de trottoirs et voirie sur une trentaine de mètres au-delà du ruisseau, les ouvrages existants étant fortement dégradés), tout cela quasiment dans le cadre du budget initial de l'opération.
- A noter la repose de pavés (en particulier devant la Fontaine Marius) par les employés municipaux.

Prochaine mise à l'étude de travaux de rénovation de voirie (surface de roulement) : Rue de la République, entre le pont à l'entrée du village et l'école.

➤ **Travaux de remise en état de bâtiments communaux :**

- Des travaux de zinguerie sur la toiture de la sacristie ont permis d'éliminer une infiltration ancienne, infiltration ayant dégradé partiellement la charpente sous-jacente. Il est à noter que les toitures de divers bâtiments communaux, dont celle de la sacristie, devront faire l'objet, dans un proche avenir, de travaux de rénovation.
- Salle polyvalente : entretien des bardages bois à réaliser dans un proche avenir.
- Salle la « Sarabande » : les menuiseries extérieures sont très dégradées, rénovation totale à prévoir en 2015.

➤ **Dégradations des chemins communaux** (suite Gazette n° 4) :

Nous allons commencer par le traitement de l'écoulement des eaux de ruissellement rue Chenin : réalisation d'un caniveau sur 13m environ (à partir des éléments de caniveau « récupérés » rue Brigeot) par les employés municipaux.

➤ **Plancher salle communale 1^{er} étage** (suite Gazette n° 4) :

Comme demandé par la Commission Sécurité, une vérification de la solidité du plancher a été réalisée par le bureau d'études BSSI, sa conclusion est que « *le plancher bas 1er étage est capable de supporter des surcharges d'exploitations estimées à 400 daN/m² (charges de salle de réunion selon la NF P 06-001) et qu'il n'y a aucune contre-indication à l'exploitation de cette salle d'un point de vue résistance du plancher* ».

➤ **Défense Contre l'Incendie de la commune de Viterne :**

Une réunion s'est tenu avec le SDIS 54 et la CCMM afin d'étudier les solutions permettant d'améliorer la défense contre l'incendie de certains secteurs existants et prévoir les besoins nécessaires aux secteurs à construire à créer dans le cadre du PLU.

Cette réunion a permis à l'ensemble des interlocuteurs d'exposer la situation en question.

Des actions correctives sur le réseau doivent être conduites dans un premier temps, préalablement à l'étude de l'implantation de nouveaux points d'eau, notamment des réserves incendie, qui pourraient compléter certains secteurs défectueux.

➤ **Affouillement des berges du ruisseau** (amont du pont face au cimetière) ; en attente avis de la Police de l'eau avant traitement de ces affouillements.

EN COULISSES

- Démissions de Mr Claude Resser, conseiller municipal et de Mr Claude Jeandel, 2^{ème} adjoint.
- De ce fait, Mr Jean Pierre Oudenot et Mlle Anaïs Desmazières passent automatiquement au rang supérieur, à savoir respectivement 2^{ème} adjoint et 3^{ème} adjointe.
- Démission de Mme Marie-Hélène Génin du CCAS.
- Mr Jean-Pierre Oudenot, 2^{ème} adjoint est délégué pour signer tous les documents d'urbanisme (sauf les permis de construire).
- Mme Vanessa Mathieu, secrétaire de mairie, poursuit sa mission à Viterne jusqu'au 7 août.
- Mercredi 27 mai à 20H – salle municipale – réunion pour la préparation de la 🎵 Fête de la Musique 🎵 au Stade. Tous les volontaires sont les bienvenus.
- Il est envisagé que le renouvellement partiel du conseil municipal de Viterne entraîne la recomposition du conseil communautaire. Le nombre de sièges pourrait ainsi passer de 45 à 36 au sein de la CCMM. A suivre ...
- Nous vous sommes reconnaissants pour vos 114 réponses à notre sondage « boulangerie » comptabilisées le 31 mars : 39 en faveur du Café / 62 pour un autre lieu dédié (Ancienne Poste) / 13 avis indifférents. Le dossier est à l'étude.

LES URNES

ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE COMPLÉMENTAIRE

Arrêté préfectoral portant convocation des électeurs de la commune de Viterne :

Considérant que le conseil municipal de Viterne compte 9 conseillers municipaux sur un effectif légal de 15, qu'il a perdu au moins le tiers de ses membres et qu'il doit être complété dans les 3 mois de la dernière vacance,

les électeurs de la commune de Viterne sont convoqués le **dimanche 7 juin 2015** en vue de procéder à l'élection de 6 conseillers municipaux. Le scrutin sera ouvert de 8H à 18H.

Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le **dimanche 14 juin 2015**.

L'élection aura lieu au scrutin plurinominal majoritaire à 2 tours.

Une déclaration de candidature de chaque candidat est obligatoire et devra être déposée soit individuellement, soit de façon groupée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle.

Les déclarations de candidatures déposées pour le 1er tour resteront valables pour un éventuel 2nd tour de scrutin.

De nouvelles déclarations de candidatures pourront être déposées entre les 2 tours de scrutin si le nombre de candidats au 1er tour est inférieur au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir.

Les déclarations de candidatures seront reçues au bureau de la citoyenneté de la préfecture de Nancy :

1er tour

Mardi 19 mai et mercredi 20 mai – de 9H à 12H30 et de 14H à 16H

Judi 21 mai – de 9H à 18H

En cas de 2ème tour

Lundi 8 juin de 9H à 12H30 et de 14H à 16H - Mardi 9 juin de 9H à 18H

« De mai, chaude et douce pluie fait belle fleur et riche épi »

**RÉSULTATS 2ND TOUR
DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES
DU 29 MARS 2015**

CANDIDATS	VITERNE	CANTON
ELUS Gauthier BRUNNER et Agnès MARCHAND Parti Socialiste	34,27%	40,12%
Emmanuel BUFFARD et Christelle VIVOT Front National	40,50%	35,02%
Claude DELOFFRE et Brigitte MEYER Union pour un Mouvement Populaire	25,23%	24,87%
	VITERNE	CANTON
Nombre d'inscrits	565	20 909
Nombre de votants	334	12 313
Taux de participation	59,12%	58,89%
Votes blancs (en % des votes exprimés)	2,99%	2,44%
Votes nuls (en % des votes exprimés)	0,90%	0,89%

**RÉSULTATS
CONSULTATION
PUBLIQUE GARE TGV
DU 1 FÉVRIER 2015**

Très peu mobilisés dans leur ensemble (9,8 %) les lorrains ont rejeté la proposition d'une nouvelle gare d'interconnexion TGV-TER de Vandières.

A Viterne :
62 votants (11%)
59 exprimés / 3 nuls
Oui 37 / Non 22

La région a renoncé à son projet.

➤ **URBANISME**

**INFOS
À CUEILLIR**

- Bilan financier des **aides habitat** de la CCMM sur l'année 2014 : 5 dossiers pour la commune de Viterne représentant 2,67% des aides communautaires attribuées sur le territoire.
- Avant tout **projet de construction** de maison, d'abri de jardin, de garage, de véranda, de clôture, etc... merci de bien vouloir prendre préalablement contact avec la mairie afin de vérifier les règles d'urbanisme en vigueur et la conformité de votre projet et ainsi éviter tout éventuel problème à posteriori. Si nécessaire, bien veiller à compléter la demande d'autorisation adéquate et attendre l'acceptation de votre déclaration avant de démarrer les travaux.
- Révision du **PLU** en cours. Une 2^{ème} réunion publique concernant notamment le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) sera organisée à la rentrée.

➤ CIRCULATION

- Depuis le 14 avril, la circulation des véhicules d'un poids total en charge supérieur à 3.5 tonnes est interdit sur les chemins d'exploitation n°19 et n° 36, entre la rue des Jardins et la rue Léon Blum (sauf autorisation spéciale).
 - En raison de l'implantation d'un **vide-grenier** dans les rues et sur la place du village de Viterne dimanche 24 mai, les voies communales suivantes seront interdites à la circulation et au stationnement de 6H à 21H: rue de la République du numéro 8 jusqu'à la place du Général Leclerc, rue Burnot, rue Sencert depuis la D 52 jusqu'à la rue Burnot, rue Antoine et rue de la Mairie. Les usagers de la rue de Thuilley et de la rue Jeandidier Brigeot emprunteront l'itinéraire de déviation suivant : en ce qui concerne la rue de Thuilley, accès par la RD 974 - en ce qui concerne la rue Jeandidier Brigeot, accès par la rue Sencert et le Chemin de Planier. Des panneaux réglementaires et des barrières de sécurité seront mis en place.
- Respectons **la vitesse** limitée à  dans notre village, dès l'entrée et jusqu'à la sortie. Roulons doucement pour préserver nos chérubins, écoliers et fidèles compagnons à 4 pattes.

➤ CCAS

Seriez-vous intéressé(e)s par la programmation d'une « **bourse puériculture** » en octobre ou novembre à Viterne ? Merci de bien vouloir nous le faire savoir.

L'occasion pour vous de vendre ou d'acheter des vêtements, jouets, poussettes pour vos bambins... et de faire des bonnes affaires.

➤ WWW.VITERNE.FR



NOUVEAU !

A vos clics dès lundi 18 mai lors du lancement du **1^{er} site internet** officiel de notre commune, et ce grâce à la collaboration et au savoir-faire de Mme Mary Ressler et Mr Sylvain Kostrzewa, attachés à valoriser leur village au service des habitants et de ses visiteurs.

Nos remerciements à notre « duo de choc » pour la création et la gestion de ce site et à Mr Claude Mota pour la qualité de ses photos.

➤ SANTÉ



BIENTÔT !

La Commission Santé, aidé du CCAS, a présenté la candidature argumentée de notre commune à la Fondation CNP Assurances pour obtenir une aide financière afin de nous accompagner dans l'installation prochaine d'un **défibrillateur cardiaque** et la sensibilisation des habitants à ce grand enjeu de la santé publique.

Nous souhaitons participer à l'amélioration de la prise en charge des personnes en situation d'arrêt cardiaque. Dans l'attente de leur avis sur notre projet intitulé « Vite, la main sur le cœur ».

➤ TRANSPORT

Rendez-vous en septembre 2015 pour un réseau **T'MM** adapté et étendu aux nouvelles communes. Notre ligne actuelle 502 changera d'appellation et ira jusqu'à Vandoeuvre -arrêt CHU-Brabois- avec des correspondances facilitées sur le réseau Stan.

➤ EST RÉPUBLICAIN

Le 1er mars, Mme Evelyne Roger a mis fin à sa collaboration avec l'Est Républicain en tant que correspondante.

La relève est assurée par Mr Christian Gasquères - 16 rue Jeandidier Brigeot – tél 06 83 26 86 47 – mail : christian.gasqueres@orange.fr

Ensemble, préservons notre **ENVIRONNEMENT** :



La pancarte « **village fleuri** » est désormais installée à l'entrée de Viterne, côté cimetière.

La commune a prévu de fleurir prochainement les lavoirs pour agrémenter notre village. Toute aide pour l'entretien et l'arrosage de ces massifs, et toute remarque sont les bienvenues afin d'embellir notre village.



NOUVEAU ! La mairie met gratuitement à la disposition de nos chers toutous et leurs maîtres des **distributeurs de sachets de ramassage de déjections canines** aux 2 emplacements suivants :

Place de la Mairie, côté groupe scolaire, sur le mur en face de la bibliothèque.

Parking pavé de la Place du Jet d'Eau, sur le mur en face de l'arrêt de bus.

Et également sur simple demande à l'accueil de la mairie, notamment pour les habitants en promenade sur d'autres secteurs.

« Quand les crottes ne sont pas ramassées, ce n'est pas le chien qui est mal éduqué ».

Proverbe de chien.



Quelques frimousses de toutous viternois ... vous les avez certainement croisés,

mais qui est qui ?

Fanny – Flash – Blue – Flora – Moka – Effi - Iko - Loulou

Chat-perlipopette, un intrus s'est glissé !

- **NOUVEAU !** La CCMM et la municipalité mettent à la disposition des habitants **une benne** – rue du Stade – pour la récupération exclusivement de vos **déchets verts**, branches, tailles, tontes, feuilles, fleurs fanées, épluchures, fruits et légumes abimés ... qui seront ensuite transformés en compost.
- Pensez à **élaguer** vos arbres, à tailler haies et arbustes qui dépassent peut-être chez votre voisin ou sur le domaine public, afin d'éviter tout danger et dégât, et préserver ainsi la tranquillité de tous.
- La **collecte** des bacs noirs prévue lundi 25 mai férié est avancée au vendredi 22 mai (à sortir jeudi 21 mai au soir).

De façon générale, ne sortir les sacs ou les poubelles que la veille au soir, et idéalement rentrer les bacs noirs après le passage du camion-benne, afin de préserver l'agréable cadre visuel de notre village.

En raison de la fin des travaux rue Brigeot, retour aux horaires habituels de la collecte des ordures ménagères.

- **Semaine européenne du développement durable (SEDD)** - du samedi 30 mai au vendredi 5 juin. Pour la 1ère année, un programme d'animations environnementales est coordonné par la CCMM – Tél 03 83 26 45 00 - sur www.cc-mosellemadon.fr - et en mairie.

FORMALITÉS

- Dans le cadre de la prolongation tacite de validité **des cartes nationales d'identité** pour 5 ans, le renouvellement par anticipation est possible uniquement dans les cas suivants : détérioration de la carte, changement dans l'état civil, changement d'adresse, changement de physionomie important.

En l'absence de ces raisons, la carte d'identité en cours de validité ne sera pas renouvelée. En cas de voyage à l'étranger, il convient de consulter le site internet du Ministère des Affaires Etrangères (www.diplomatie.gouv.fr) et le cas échéant de déposer une demande de passeport (non délivré par la mairie de Viterne, s'adresser aux mairies de Vézelize et Vandoeuvre-lès-Nancy ou à la préfecture à Nancy).

A l'approche des vacances d'été, les délais de délivrance des titres vont s'allonger.

Prévoir 7 à 8 semaines pour une carte nationale d'identité et 10 à 15 jours pour un passeport (dans le cas d'un dossier complet).

- Le droit de timbre pour la délivrance d'un **passeport** peut dorénavant être payé soit au moyen de timbres mobiles, soit au moyen d'un timbre dématérialisé, acheté depuis la plateforme <https://timbres.impots.gouv.fr>.

Une fois la commande et le règlement effectués, le demandeur récupère un code barre au guichet de l'administration chargée de recueillir son dossier.

- Dates limites de dépôt pour **les déclarations de revenus 2015** :

Mardi 19 mai pour l'envoi de la déclaration papier

Mardi 9 juin pour les télédéclarations sur internet (département 54)

ÉCOLE LES ALISIERS

Rentrée scolaire 2015-2016 :

Les inscriptions pour les enfants nés en 2012 auront lieu sur rendez-vous pendant le mois de mai. Un dossier à remplir sera remis aux parents d'enfants déjà scolarisés à Viterne.

Prévoir de fournir : un certificat d'inscription scolaire délivré par la mairie (se munir d'un justificatif de domicile), une copie du livret de famille, une copie des pages vaccination du carnet de santé ou une attestation médicale certifiant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires, un certificat de radiation délivré par l'école d'origine si votre enfant était auparavant scolarisé dans une autre école.

Concernant la pré-inscription des enfants nés en 2013, au vu des effectifs, un groupe de toute petite section devrait être constitué, avec un nombre de place limité. Merci de bien vouloir contacter la directrice avant le 29 mai.

Pour toute question contactez directement l'école au 03 83 52 72 11 ou par mail : ce.0541172f@ac-nancy-metz.fr

Nouveau calendrier des vacances scolaires 2015-2016

Suite à la fusion des régions, notre académie de Nancy-Metz fait dorénavant partie de la zone B avec Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen et Strasbourg.

Source Ministère de l'Education Nationale.
Arrêté du 16 avril 2015.

Zone B	Vacances scolaires
31 août 2015	Pré-rentrée des enseignants
1er septembre 2015	Rentrée scolaire
Du 17 octobre 2015 au 2 novembre 2015	Vacances de la Toussaint
Du 19 décembre 2015 au 4 janvier 2016	Vacances de Noël
Du 6 février 2016 au 22 février 2016	Vacances d'hiver
Du 2 avril 2016 au 18 avril 2016	Vacances de printemps
5 juillet 2016	Fin des cours

SPORT

par Mr Benoît Dupont, Président du **Club de football US Viterne et Madon.**

« Le printemps fait ressortir nos jeunes pousses »

« En ce samedi 14 mars 2015 au matin, s'est déroulé le premier rassemblement de la phase printemps U6-U9.

A cette occasion, l'US Viterne et Madon accueillait nos clubs voisins de la Vallée du Madon (Ceintrey, Pulligny et Voinemont), ainsi que le GS Vezelise.

9 équipes étaient présentes au stade de la grosse côte pour s'opposer entre-elles sur 7 matchs de 20 minutes.

Malgré un petit vent "frisquet", le pourtour de la main courante du terrain était bien garni par les parents et supporters.

Une ambiance bien familiale et conviviale régnait en cette matinée ensoleillée.

Un petit goûter a bien été apprécié par nos footballeurs en herbe à l'issue de cette matinée ».

A part les petits U6-U9, tout au long de l'année, entre le 1er septembre et le 31 mai, vous pouvez venir applaudir les seniors B, et les seniors C, quasiment tous les dimanches matin sur le terrain de Viterne à partir de 10h00.

- Dimanche 27 septembre, la prochaine édition de la manifestation « **Sportez-vous bien** », organisée par la CCMM, se déroulera cette année à Flavigny-sur-Moselle.

AVIS

- Vous préparez ou passez un **concours** de la fonction publique ou un **examen** notamment dans le domaine sanitaire et social.

Vous affrontez bientôt une épreuve orale ou un entretien. De part son expérience d'enseignant jury, et pour vous mettre en confiance, Mr Patrick Maj vous propose son aide et ses conseils, voire un entraînement pour vous aider à passer ce cap parfois tant redouté.

N'hésitez pas à le contacter par tél au 03 83 52 70 59 ou via la mairie.

- Les **pompiers volontaires** souhaitent recruter dans les secteurs de Viterne, Maizières et Germiny. Renseignements en mairie.

CHAÎNES TV	POSITION
VOSGES TV	100
TV8 MONT BLANC	101
KTO	102
CHAÎNES RADIO	POSITION
FRANCE INTER	200
FRANCE CULTURE	201
FRANCE MUSIQUE	202
FIP	203
FRANCE INFO	204
LE MOUV	205
BFM	206
RMC	207
NOSTALGIE	208
NRJ	209
RIRE ET CHANSONS	210
CHÉRIE FM	211
EUROPE 1	212
VIRGIN RADIO	213
RFM	214
FRANCE BLEU Sud Lorraine	215

- Suite à la pose d'un transmodulateur à la station primaire de l'antenne collective, les adhérents du **TÉLÉ CLUB** de Viterne bénéficient dorénavant de la réception en numérique de 3 chaînes de télévision et 15 chaînes de radio, à mémoriser automatiquement sur les récepteurs.

INFO +

- Vous disposez du programme de la chaîne TV KTO sur le TV Magazine de l'Est Républicain.
- Selon les postes de télévision, votre chaîne TV MIRABELLE est positionnée entre les canaux 800 et 898.

(avec la coopération de Mr Bernard Michel)

ACTU COMMERCES

- **Pizza Nostra** de retour les midis, aire de repos sortie Viterne – mardi, jeudi, vendredi et samedi.

HOTEL CAFE DU JET D'EAU

Réfection de son enseigne pour mieux vous plaire ...

- joue le grand jeu dimanche 24 mai, jour de la brocante, avec l'ouverture de sa terrasse de 40 places à l'arrière, une exposition antiquités au 1^{er} étage, et bien sûr une restauration toute la journée à partir de 7H avec omelettes, pâtés, tartes...
- 🎵 **Fête de la Musique** 🎵 sur la Place du Jet d'Eau - samedi 20 juin avec le duo acoustique de variétés françaises « Baguy'z » et le groupe de rock « Blackout ». Ambiance !
- Samedi 30 mai soirée « Etrange Rencontre » avec repas à 19H – 20 €/pers – conférence, débat, projection avec la participation de David Galley qui vous en dira pluschut ...

Pensez à notre **Café du Jet d'Eau** pour l'organisation de vos fêtes familiales, célébrations, anniversaires, réunions ludiques et conviviales.

AGENDA

Demandez le programme !

« En mai, fais ce qu'il te plaît ... »



- Dimanche 24 mai : **Vide-Grenier** jusqu'à 18H. Buvette, restauration, et vente de plantes aromatiques et décoratives. Renseignements et inscriptions auprès de Mme Gasser pour une journée à l'ambiance festive. La Boule Viternoise.
- Samedi 30 mai : **repas de la Fête des Mères**. Les enfants décorent la salle polyvalente, préparent, servent le repas et animent la soirée. Familles Rurales.
- **Matinées d'éveil** avec activités ludiques organisées par le Relais Assistants Maternels « le fil d'Ariane » pour les tout petits à Viterne de 9H à 12H à la salle polyvalente.

Inscriptions obligatoires au 03 83 53 25 06 ou par mail : fildariane@cc-mosellemadon.fr

- Vendredi 29 mai « Ah les crocrocro dileees !! » Peinture aux cotons tiges et tampons.
- Vendredi 19 juin « Aquarium » Activité collective à travers la fabrication d'un aquarium.
- **Bibliothèque** de Viterne Tél 03 83 47 74 28 ouverte mercredi 14H-16H et samedi 10H-12H
 - Mercredi 27 mai et 24 juin : heure des histoires 16H avec Mme Marie-Christine Dailliet.
 - Samedi 6 juin : ♥ coup de cœur café 10H30-12H, venez découvrir des romans et échanger sur vos lectures préférées dans une ambiance conviviale – Familles Rurales.
- Dimanche 14 juin : **randonnée pédestre** – L'Union Familiale.
- Samedi 20 juin : 🎵 **Fête de la Musique** 🎵 – au Stade – organisée par la municipalité avec Familles Rurales, l'Union Sportive Viterne et Madon et les bénévoles.
La manifestation débutera à 19H avec un apéritif offert par la mairie et sera suivie d'un repas (sur réservation) organisé par les associations. Le programme musical sera assuré par des bénévoles, petits et grands, dans une ambiance conviviale.
Chanteur, musicien, artiste, il est encore temps de vous inscrire !
- Programme des concours de **pétanque** 2015 de la Boule Viternoise :
 - Dimanche 21 juin – 26 juillet – 23 août – 13 septembre – 4 octobre au préau.
 - Mardi 14 juillet au petit terrain.
- **Kermesse** de l'école – samedi 27 juin.
- **Messe** à Viterne – dimanche 28 juin à 9H30.
- Samedi 4 juillet : **apéritif de l'été** – Familles Rurales.
- Lundi 13 Juillet : **les festivités du « 14 juillet »** seront organisées par la municipalité avec feux d'artifice et repas en soirée.
- Fin juillet : **randonnée nocturne** – Familles Rurales.



FERMETURES ESTIVALES :

- de la Sarabande du lundi 27 juillet au vendredi 21 août. Réouverture lundi 24 août.
- de la poste du lundi 27 juillet au lundi 17 août (projet).
- de la mairie du lundi 10 août au vendredi 14 août (projet).

RÉPONSE GAZETTE n° 4

Un grand merci à Mr Emmanuel Klein, dont voici la réponse exacte :

« Le Chevrier et le Renard sont des "**scieurs de long**". En haut d'un échafaudage ou d'un rondin, le Chevrier (a été aussi appelé Singe) remonte la scie. En bas, le Renard la retient et la guide. Ces scieurs de longs fabriquaient surtout du bois de charpente. Ils débitaient des troncs d'arbre avec cette méthode dans leurs longueurs. Même si le plus "costaud" était le Chevrier car il tirait pour remonter la scie, le Renard était aussi méritant car il prenait toute la sciure dans le visage et devait se protéger tout en guidant la scie ».



Il est possible de se procurer en mairie l'ouvrage « Viterne, ses vieux métiers » par **les Amis du Patrimoine en Moselle et Madon**, consacré aux activités d'antan et plus particulièrement aux métiers du bois, de la terre et de services de notre commune au début de XXème siècle. N'hésitez pas également à consulter leur site internet www.amis-patrimoine-moselle-madon.fr



Peinture de Mlle Stéphanie Gasquères.
Exposition « Les talents cachés » Viterne Mars 2015.

Mai ne va jamais sans fleurs, et pas seulement le muguet et ses grappes de clochettes odorantes dans les sous-bois et les jardins ombragés.



Dans notre village semons aussi pour récolter des moments de douceur et convivialité à partager avec notre entourage et notre voisinage.

« **Un sourire ne coûte rien à celui qui le donne** »

Mairie de Viterne – 2 rue de la Mairie – 54123 Viterne - Tél 03 83 52 75 27

mairieviterne@wanadoo.fr www.viterne.fr

Accueil lundi et mardi de 17H à 18H – jeudi de 17H à 19H

vendredi de 11H à 12H

Directeur de publication Ismail Tahtaci - Rédaction et conception Nathalie Lemoine.

Avec la collaboration des élus Mr Mauroy, Mr Oudenot, Mlle Desmazières, Mr Royer, Mme Neel et du secrétariat.

Impression par nos soins – Merci de ne pas jeter sur la voie publique.

